

*Peter Schulthess, président de la Charte suisse pour la psychothérapie*

## **Avant-propos de l'éditeur**

La revue «Évolution de la profession du psychothérapeute» était publiée jusqu'à maintenant par les trois groupements professionnels œuvrant en Allemagne, en Autriche et en Suisse. L'association allemande DVP a décidé à la fin de l'année dernière de se dissoudre, ce qui a maintenant été accompli (voir l'article de Th. Kubach, dans le numéro 1-2012). Dans le contexte des problèmes que nous avons eus à faire publier nos revues par le Verlag EHP, les Autrichiens (ÖBVP) ont décidé de ne plus participer à la publication de «Science psychothérapeutique» et de «Évolution de la profession du psychothérapeute». L'ÖBVP projette de concevoir une nouvelle revue scientifique, en collaboration avec les groupements de formation du pays ; il s'agit de prendre en compte les nouvelles conditions qui règnent, concernant la psychothérapie, au niveau de la politique professionnelle. Il s'efforce de reprendre l'ancien nom, «Psychotherapie Forum», qui était utilisé lorsque le Springer Verlag se chargeait de la publication.

Nous souhaitons à cette association que le lancement de la nouvelle revue se déroule de manière positive et la remercions pour une collaboration qui avait duré plusieurs années, d'abord dans le cadre du «Psychotherapie Forum» et de son «Supplement», puis au niveau des deux nouvelles revues que nous avons d'abord publiées seuls, puis chez le Verlag EHP.

La Charte suisse pour la psychothérapie va continuer à publier les deux revues, « Science psychothérapeutique » et «Évolution de la profession du psychothérapeute». Ceci pour l'instant dans le cadre du Verlag Schweizer Charta für Psychotherapie.

Il est clair que les nouvelles concernant l'Allemagne et l'Autriche ne seront plus publiées à la rubrique «Évolution de la profession». Mais nous continuerons à rapporter les activités de l'EAP et nous nous efforcerons de ne pas tout à fait perdre des yeux l'évolution en Autriche et en Allemagne.